

Eau et assainissement, vous changez d'interlocuteur à partir du 1^{er} juillet 2019



Vos interlocuteurs pour l'eau et l'assainissement changent à partir du 1^{er} juillet 2019

La gestion de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de La Saire, comprenant les communes de Digosville, du Mesnil-au-Val et de Bretteville est à présent régit directement par l'agglomération du Cotentin.



À partir du 1^{er} juillet 2019, toutes les demandes relatives à l'eau potable et à l'assainissement, devront être adressées à la Communauté d'agglomération du Cotentin à l'adresse ci-dessous.



Contact

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN PÔLE DE PROXIMITÉ DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

2 quai de Caligny - Cherbourg-Octeville
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

HORAIRES D'ACCUEIL :
LUNDI AU VENDREDI : 8H30 - 12H00 / 13H30 - 17H00

TÉLÉPHONE :
02.33.08.26.87 / 02.33.08.27.06

